

Réf: Dossier N° : 11594

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « LOGIS COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN 2 PLATEAUX 2è TRANCHE, 28 BP 1152
ABIDJAN 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Mars 2015, et enregistrés au CEPICI le 02 Mars 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LOGIS COTE D'IVOIRE » .

Objet: La logistique, le transport de biens et de personnes, la location de matériel de transport, de manutention et de chantier, et la mise à disposition de locaux à des fins logistiques. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN 2 PLATEAUX 2è TRANCHE, 28 BP 1152
ABIDJAN 28

GERANT: Monsieur ASSI PATRICK RENE PAUL.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-5618 du 02/03/2015 au Tribunal du Commerce

d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°1842 du 02/03/2015

Pour Avis

Le CEPICI

